

Procedure file

Informations de base	
DEA - Procédure d'acte délégué	2023/2794(DEA)
Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur	
Précision plus détaillée l'exigence de rétention du risque applicable aux initiateurs, aux sponsors, aux prêteurs initiaux et aux organes de gestion	
Complétant 2015/0226(COD)	
Sujet	
2.50.03 Marchés financiers, bourse, OPCVM, investissements, valeurs mobilières	
2.50.05 Assurances, fonds de retraite	
2.50.08 Services financiers, information financière et contrôle des comptes	
2.50.10 Surveillance financière	

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	ECON Affaires économiques et monétaires		

Evénements clés			
07/07/2023	Publication du document de base non-législatif	C(2023)01563	
07/07/2023	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 3 mois		
12/07/2023	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
17/10/2023	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Parlement		

Informations techniques	
Référence de procédure	2023/2794(DEA)
Type de procédure	DEA - Procédure d'acte délégué
Sous-type de procédure	Examen d'un acte délégué
Etape de la procédure	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Dossier de la commission parlementaire	ECON/9/12633

Portail de documentation				
Document de base non législatif		C(2023)01563	07/07/2023	EC
Document annexé à la procédure		C(2023)6242	12/09/2023	EC
Document annexé à la procédure		C(2023)7749	10/11/2023	EC

